

Déclaration de politique générale du Collège Communal de Seneffe pour la législature 2018-2024

Le 14 octobre dernier, les Seneffois ont été amenés à choisir leurs 21 représentants au conseil communal pour les 6 prochaines années. Les 21 conseillers élus sont issus de 4 listes : 11 pour la Liste de la Bourgmestre, 4 pour le Parti Socialiste, 3 pour Ecolo et 3 pour Alternative Citoyenne Plus.

Ecolo entre au conseil communal après 12 ans d'absence, avec 3 élus. La Liste de la Bourgmestre progresse elle aussi en nombre d'élus. Le message des électeurs de soutien de ces deux listes est clair. Les élus de la Liste de la Bourgmestre et du groupe Ecolo ont fait le choix de former ensemble une majorité en vue de gérer Seneffe durant les 6 ans à venir. Nous sommes conscients des enjeux et du défi que cela représente et nous sommes prêts à le relever dans l'intérêt de tous.

En quelques années, la façon de faire de la politique communale a changé.

L'importance de la gestion financière en bon père de famille a été au centre des débats il y a 6 ans. Depuis, la situation financière de la commune est à nouveau positive et nous avons de la capacité de financement pour investir dans des nouveaux projets. Les finances doivent toutefois rester un point d'attention car cet équilibre est fragile, entre autres à cause de la précarité des recettes communales.

Le citoyen souhaite également être davantage impliqué dans la gestion de sa commune, être informé, participer aux prises de décisions et être acteur de la construction de sa commune. L'information et la participation citoyenne seront un fil rouge de notre action pour une gestion communale transparente construite avec et pour les citoyens.

Les enjeux climatiques, la transition écologique et le développement durable seront au centre de nos décisions et de nos actions : en utilisant l'énergie de manière rationnelle, en sauvegardant la biodiversité, en polluant moins et en étant vigilants par rapport à la thématique environnementale.

Le document que vous avez entre les mains est notre déclaration de politique générale. Il définit les grands axes et les priorités de notre politique qui guideront les initiatives à prendre dans les différents domaines. Elles s'orienteront autour de 6 axes.

- une commune particip'active
- une commune bien gérée
- une commune tournée vers un avenir durable
- une commune attractive qui valorise son patrimoine
- une commune moderne au service de ses habitants

- une commune solidaire et accueillante

Ces 6 axes structureront l'ensemble de notre action durant 6 ans.

La présente déclaration de politique communale, en collaboration étroite avec l'administration, se traduira dans un Programme Stratégique Transversal (PST). Le PST est un document qui permet de programmer nos politiques en développant une culture de la planification et de l'évaluation. La démarche du PST est une obligation légale mais bien au-delà de cette obligation, nous souhaitons en faire un outil pour travailler transversalement, non seulement entre les membres du Collège mais aussi entre les différents services de l'Administration communale.

Table des matières

Table des matières.....	3
Etre une commune particip'active.....	4
Une commune où les citoyens participent activement.....	4
Une commune qui vit avec ses associations locales.....	4
Une commune empreinte de culture.....	4
Une commune qui met l'accent sur la cohésion sociale.....	5
Une commune sportive.....	5
Une commune qui favorise les acteurs économiques locaux.....	6
Une commune qui aime faire la fête et échanger avec sa jumelle française.....	6
Une commune qui donne la place aux jeunes.....	7
Etre une commune bien gérée.....	7
Une commune qui planifie et évalue.....	7
Une commune qui entretient ses infrastructures et son patrimoine.....	8
Une commune active pour prévenir les inondations.....	9
Une commune consciente de l'importance de son personnel.....	9
Une commune où chaque euro compte.....	10
Une commune transparente dans sa gouvernance.....	10
Une commune sûre.....	10
Etre une commune tournée vers un avenir durable.....	11
Une commune où la mobilité douce et alternative est favorisée et encouragée.....	11
Une commune qui raccourcit les circuits.....	11
Une commune sur le chemin de la transition écologique.....	12
Une commune qui améliore son habitat.....	13
Une commune qui veille au bien-être de ses animaux.....	13
Etre une commune attractive qui valorise son territoire.....	14
Une commune au développement urbanistique harmonieux.....	14
Une commune qui met en avant son patrimoine.....	14
Une commune que l'on souhaite faire découvrir.....	15
Une commune qui vit en harmonie avec ses zones d'activités économiques.....	15
Une commune mobile dans le respect de tous.....	16
Etre une commune moderne au service de ses habitants.....	16
Une commune moderne qui utilise les nouvelles technologies.....	16
Une commune qui mise sur l'éducation et la formation de ses enfants.....	17
Une commune qui donne la place aux tout-petits.....	18
Une commune qui mise sur la santé.....	18
Une commune qui incite à la lecture.....	19
Une commune proche de ses citoyens.....	19
Une commune qui stimule l'emploi.....	19
Etre une commune solidaire et accueillante.....	20
Une commune qui soutient les citoyens en difficulté.....	20
Une commune hospitalière.....	20
Une commune qui donne la place aux aînés.....	20
Une commune qui intègre les personnes porteuses de handicap.....	21
Une commune qui favorise la médiation.....	21

Etre une commune particip'active

Une commune où les citoyens participent activement

Dans un contexte où la défiance des citoyens à l'égard de leurs représentants politiques tend à gagner du terrain, le niveau communal demeure un lieu de rencontres et de liens proche et apprécié. Les processus participatifs ont pour vocation de rendre les processus décisionnels qui sous-tendent nos politiques plus ouverts, plus transparents et plus démocratiques.

Nous nous engageons à être le catalyseur d'initiatives participatives, qui n'ont pas d'autres ambitions que de renforcer, un, la capacité d'innovation communale et, deux, la cohésion autour de projets ou de problématiques communes.

Nous créerons des moments de proximité pour permettre à tous d'interpeller les élus sur les thématiques proches du citoyen.

Nous développerons les commissions consultatives. Tout en préservant les commissions existantes et/ou émanant des réglementations, nous mettrons l'accent sur le développement territorial et la jeunesse, en veillant à associer les commissions aux projets de la commune et en leur permettant de faire des propositions et d'élaborer des projets d'intérêt collectif, en partenariat avec l'administration et les mandataires politiques.

Nous développerons des appels à projets - et en particulier avec du budget particip'actif - qui consistent à réserver une partie du budget communal aux projets et propositions émises par les citoyens.

En outre, nous veillerons, dans la mesure de nos moyens, à associer les outils numériques au développement de la participation citoyenne.

Nous favoriserons une participation citoyenne active et inclusive au profit du plus grand nombre.

Une commune qui vit avec ses associations locales

Les nombreuses associations seneffoises développent au quotidien l'engagement citoyen et tissent des liens entre les habitants. Ce sont des partenaires incontournables de la vie locale grâce à leur richesse, leur diversité et leur capacité à mobiliser leurs bénévoles lors de manifestations. Nous souhaitons encourager et accompagner ce travail et soutenir les nouvelles initiatives.

Après avoir créé une maison des associations destinée à faciliter la coordination des demandes des différentes associations locales, nous resterons à l'écoute de leurs demandes et poursuivrons notre soutien à ce monde associatif ainsi qu'aux divers comités de quartier.

Nous développerons un répertoire des activités proposées par le monde associatif local et en assurerons la diffusion via les canaux d'information communaux.

Une commune empreinte de culture

L'accès à la culture fait partie de la déclaration internationale des droits de l'Homme. L'accès à une offre culturelle diverse et de qualité, accessible à tous, rentre par conséquent dans les missions des autorités communales. Nous veillerons à une programmation culturelle

accessible au plus grand nombre et destinée à toutes les tranches d'âge, dans un souci de cohésion intergénérationnelle.

De très nombreux artistes et acteurs culturels sont présents sur l'entité. Cette richesse, dont nous nous réjouissons, est parfois méconnue des Seneffois. Nous souhaitons les mettre davantage en valeur. La mise en contact de tous ces acteurs via la création d'un Conseil Consultatif de la Culture permettra que l'action culturelle seneffoise gagne en cohérence et visibilité. Un soutien particulier sera donné aux nouveaux talents locaux (accès aux salles ou à des endroits pour répéter) et au développement des capacités artistiques de chacun (mise en valeur des ateliers artistiques).

La culture est également un espace de réflexion et la diffusion de films belges et européens permet de susciter le débat sur des thématiques sociétales (égalité de genre, diversité : LGTBQI, handicap, multiculturalité...). La création d'un ciné-club en tant qu'espace de découverte et réflexion contribuera au développement de notre esprit critique.

La proximité implique également la décentralisation d'une partie de l'offre culturelle en amenant, par exemple, l'art dans la rue, ou via des actions de mobilisation dans les quartiers ou à l'invitation de collectifs d'artistes. La mise en place d'un parcours d'artistes pourrait combiner les arts plastiques avec la musique chez l'habitant, rapprochant des environnements parfois insolites.

Une commune qui met l'accent sur la cohésion sociale

La cohésion sociale est souvent perçue uniquement comme la continuité de la lutte contre la pauvreté, développée par le CPAS. Mais cette notion est bien plus large. Elle vise la rencontre entre des citoyens issus des 5 villages de l'entité quels que soient leur âge, origine, genre, orientation sexuelle, niveau socio-économique, pour tendre vers une société plus équitable et empathique, plus juste et socialement durable.

Cesser de se représenter la vision de « l'autre » comme quelque chose d'abstrait pour qu'elle devienne la réalité de notre voisin avec qui on partage une place au potager collectif ou qui nous aide à réparer notre vieille bouilloire. L'accès pour tous à la santé et aux activités culturelles et sportives renforcera le sentiment d'appartenance à notre entité. Pour cela, nous veillerons à faciliter l'accès aux différentes activités ainsi que la décentralisation de celles-ci dans les différents villages et hameaux.

Via le Plan de Cohésion Sociale (PCS) et en collaboration avec des bénévoles et des acteurs de terrain, nous veillerons à mettre en place des activités telles qu'un atelier de réparation de vélos, une épicerie sociale, un réseau de valorisation des « déchets », des incitants à l'obtention du permis de conduire, des actions de prévention contre le surendettement et la sédentarisation, un programme d'alimentation saine, durable et à petit prix ainsi que le développement du service de taxi social.

Nous inviterons les citoyens qui le souhaitent à s'impliquer bénévolement au service des autres, aide aux personnes âgées, transport de personnes, aide aux devoirs,

Une commune sportive

Le sport est un vecteur d'éducation et de valeurs. Il joue un rôle de cohésion sociale parce qu'il implique la solidarité, les échanges. Il invite au respect de l'autre et des règles, donne le goût de l'effort, du mérite et du dépassement de soi. Il contribue à la lutte contre l'insécurité et la délinquance. La pratique d'un sport constitue, de plus, un élément important pour la santé.

Nous soutiendrons le sport en fournissant des infrastructures sportives de qualité. Cette mandature verra la concrétisation de la construction de la nouvelle cafétéria et des vestiaires du Snef Tyber à Seneffe. Nous poursuivrons le projet de construction d'un nouveau Club-House au Seneffe Tennis Club à Feluy et étudierons la possibilité de créer une autre salle de sports sur l'entité.

Nous étudierons les possibilités d'autres sports à pratiquer dans l'entité (paddle, piste d'athlétisme ..)

Afin que le sport soit accessible à tous en tout temps, nous créerons des espaces de jeux extérieurs dans les villages (plaines de jeux, agora-space, skate-park, jeux de fitness...) et mettrons en place un parcours santé balisé et valoriserons les circuits pédestres, à vélo ou à cheval.

La commune sera un facilitateur pour les acteurs locaux et un acteur dans la promotion du sport pour tous, via entre autres les chèques-sport pour les jeunes.

Une commune qui favorise les acteurs économiques locaux

Les agriculteurs, les commerçants et les artisans sont au sein de notre commune des acteurs incontournables, non seulement d'un point de vue économique mais aussi social.

Le commerce de proximité est essentiel pour les habitants. La commune encouragera les initiatives des commerçants et soutiendra le développement d'animations économiques avec des partenaires tels que Seneffe Entreprise ou Centre Capital.

En partenariat avec l'Association des Commerçants et Artisans de Seneffe (ACAS), un site spécifique reprenant les coordonnées de ceux-ci sera développé. Cette tribune privilégiée, en lien direct avec le site communal, permettra une meilleure information aux citoyens sur les services disponibles dans la commune et donnera plus de visibilité aux acteurs locaux.

La commune encouragera la rencontre entre les agriculteurs, les commerçants, les artisans, les citoyens et les consommateurs par des actions telles que des conférences, des activités de ferme en ville, l'implication des producteurs et commerçants locaux lors d'évènements.

Pour soutenir les agriculteurs, la commune mettra en place un service de collecte de vieux pneus et proposera des séances d'information sur les alternatives durables.

Une commune qui aime faire la fête et échanger avec sa jumelle française

Les activités festives permettent de créer et d'améliorer les liens entre les citoyens de Seneffe. La fête est aussi le moyen de retisser des liens intergénérationnels. Nous encouragerons les initiatives. Le folklore sera protégé, accompagné et redynamisé.

Nous souhaitons également poursuivre l'amitié franco-belge avec la ville de Penne d'Agenais, qui a pris racine il y a plus de 40 ans, et conserver le rapprochement de ces deux communes distantes de près de 1000 km en impliquant les citoyens qui désirent s'y investir par le biais du comité de jumelage et en étudiant l'opportunité de nouveaux contacts qui pourraient se faire à travers le sport, la culture ou les écoles.

Une commune qui donne la place aux jeunes

Les jeunes sont le présent et l'avenir. Le rôle de notre commune est d'accompagner et de soutenir leurs projets pour les aider à devenir des citoyens créatifs et responsables.

La commune continuera à se positionner comme un acteur-clé et un catalyseur des initiatives locales. Les stages organisés durant les périodes de congé scolaire continueront à être la pierre angulaire de nos initiatives. Les parents pourront compter sur une large offre d'accueil développée en étroite collaboration avec des opérateurs privés spécialisés et soigneusement sélectionnés. Un effort particulier sera consacré à la formation des accompagnants afin d'harmoniser et de perfectionner l'encadrement.

A chaque période de congé scolaire, un fascicule reprenant toutes les activités organisées pour les jeunes par les différents acteurs locaux (administration communale, clubs sportifs, bibliothèque, ...) sera édité. Nous développerons, en parallèle, un outil web pour faciliter la gestion des inscriptions et la vie des parents.

Dans les quartiers, les éducateurs iront à la rencontre des jeunes. Les écoles de devoirs permettront d'encadrer les jeunes dans leurs apprentissages.

Nous développerons les synergies entre les écoles, les mouvements de jeunesse, les clubs sportifs, les bibliothèques et les associations culturelles.

L'action de la Maison des Jeunes « Le Câble » sera soutenue et permettra d'étoffer l'offre à destination du jeune public. L'une de ses missions sera de réussir le pari d'une ouverture la plus large possible aux différents villages de l'entité.

Etre une commune bien gérée

Une commune qui planifie et évalue

La démarche du Programme Stratégique Transversal (PST) permettra à la commune de se doter d'une vision globale, qui sera ensuite déclinée en objectifs stratégiques et opérationnels et enfin en actions et sous-actions. Au-delà de l'obligation légale, ce plan sera un véritable outil de gestion qui permettra à la commune de développer une culture de planification et d'évaluation, de se fixer des objectifs, d'évaluer leur état d'avancement, de les prioriser, de veiller à ce que tout le monde parmi les élus et l'administration avancent dans la même direction. Le PST sera adopté par le conseil communal dans les 9 mois de l'installation du Conseil. Des réunions régulières se tiendront pour suivre le calendrier de mise en œuvre.

Le même travail sera fait au niveau du Centre Public d'Action Sociale (CPAS) et dans ce cadre, les nouvelles synergies possibles entre la Commune et le CPAS seront identifiées et mises en œuvre.

Une commune qui entretient ses infrastructures et son patrimoine

Les infrastructures communales, ce sont les routes, les trottoirs, le RAVeL, les égouts, les espaces publics, les pistes cyclables, les parkings, les cimetières, les écoles, les bâtiments des services communaux, les églises, les infrastructures sportives mais aussi les chapelles, Tout ce patrimoine nécessite des travaux d'entretien et des investissements.

Un cadastre des voiries et des trottoirs, un inventaire des égouts et de leur état seront établis et les travaux d'entretien budgétisés, avec une priorité d'aménagement à ceux qui sont le plus abîmés. Le même travail sera fait pour les bâtiments. Sur cette base, en fonction des moyens financiers et des priorités, un plan d'investissement sur 6 ans sera fixé.

Nous continuerons à rénover et optimiser l'éclairage public.

Sur la mandature précédente, un grand pas a été franchi dans l'épuration de nos eaux usées avec la construction de la station d'épuration de Nie Pré à Feluy, pouvant traiter les eaux de 5000 habitants, mais le travail est loin d'être terminé. Nous poursuivrons les investissements afin de compléter le réseau d'égouttage vers cette station et d'y relier entre autres les quartiers rue des Quatre Jalouses à Feluy, rue de Chèvremont à Arquennes. A partir de 2020, le sous-bassin hydrographique de Petit-Roeulx fera enfin partie des zones pour lesquelles les travaux d'épuration pourront être subsidiés par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau). Les études pourront être lancées.

Un travail d'information et de sensibilisation sera initié pour inviter aux raccordements individuels ainsi qu'à la mise en place de systèmes d'épuration individuelle (lagunage, mini station d'épuration) pour les habitants qui ne sont pas repris dans les zones d'épuration collectives.

La propreté des espaces publics est un combat de tous les jours, nous poursuivons le travail de prévention et de sensibilisation, dans les écoles et en installant des panneaux le long de nos sentiers de promenade et canaux avec des slogans: "*N'oubliez pas de repartir avec ce que vous amenez*"... . Nous lutterons contre les dépôts sauvages à l'aide de petites caméras mobiles pour prévenir ce type d'incivilités et en équipant les endroits stratégiques, comme les arrêts de bus et les endroits fort fréquentés, de cendriers urbains et de poubelles à tri sélectif.

L'interdiction progressive d'utilisation des produits herbicides et biocides depuis 2014 sera encore plus stricte à partir de 2019. Nous resterons attentifs aux nouvelles évolutions pour chercher des alternatives plus adaptées à la gestion des herbes indésirables et chaque nouvel aménagement de l'espace public sera envisagé sous la perspective de la gestion différenciée, avec des zones où la végétation est tolérée et des espaces faciles d'entretien.

Depuis 2012, un travail d'inventaire des sépultures a été entamé dans nos 6 cimetières. Des travaux importants de réorganisation ont été faits dans le cimetière de Feluy afin de libérer des espaces. Ce travail sera poursuivi sur les cimetières d'Arquennes, de Seneffe et de Familleureux. Un cimetière cinéraire sera aménagé à Seneffe. Une attention particulière sera

apportée aux monuments funéraires d'importance historique. Différentes pistes seront étudiées afin d'assurer la bonne conservation des cimetières.

Une commune active pour prévenir les inondations

Ces dernières années, les orages ont été plus fréquents et la commune a été confrontée à des inondations importantes et des coulées de boue. Toutes les zones touchées ont fait l'objet d'une étude par la cellule GISER de la Région Wallonne (Gestion Intégrée Sol – Erosion-Ruissellement). Une cellule inondations se réunira régulièrement pour évaluer le suivi des actions.

Parmi les mesures suggérées, plusieurs concernent les agriculteurs : le sens des sillons, l'alternance de cultures dites de printemps et d'automne, les haies, le changement de chemin d'accès au champ, l'installation de bandes herbées subsidiées par la Région Wallonne, du miscanthus et l'installation de fascines (fagots de paille) qui filtrent les éléments terreux et freinent le ruissellement. Le travail de sensibilisation des agriculteurs sera poursuivi et la mise en place de fascines sera prise en charge par la commune.

La province a également procédé à une étude hydrogéologique de notre territoire et préconise la création de zones d'immersion temporaires (ZIT). Il s'agit de définir un terrain proche d'un cours d'eau susceptible d'être temporairement immergé qui servira de zone de rétention d'eau.

Lors de grands projets de construction de lotissements, le promoteur se verra contraint de remettre au service urbanisme un rapport détaillé pour anticiper tout problème de ruissellement des eaux pluviales et assurer la gestion des eaux usées. Pour chaque octroi de permis, l'installation d'une cuve de rétention sera préconisée.

Une commune consciente de l'importance de son personnel

La conduite des affaires publiques repose sur la collaboration et la confiance entre les instances politiques et l'équipe administrative, les uns et les autres animés du souci d'efficacité propre à toute entreprise.

Le management veillera à impliquer et à tirer le meilleur de chacun en favorisant la motivation et le bien-être. Il sera accompagné dans cette démarche de transformation du fonctionnement de l'administration vers un système de management participatif.

Avec la collaboration de tous, les valeurs de l'administration seront identifiées. L'accent sera mis sur une communication entre les services et un travail collaboratif entre services pour atteindre les objectifs fixés par le PST.

Un plan de formation sera mis en place pour permettre à chacun d'évoluer et de mettre à jour ses compétences. Chacun aura une description de fonction claire et sera évalué de manière bisannuelle.

Une analyse des risques sera faite afin d'identifier les points d'attention. Des procédures seront établies pour veiller à atteindre les objectifs fixés, tout en assurant un service de qualité et en anticipant ces risques.

La qualité du personnel est un élément-clé, c'est pourquoi nous poursuivrons notre transparence lors de l'engagement du personnel via des procédures claires, avec un jury reprenant entre autres des personnes extérieures. Une attention particulière sera portée aux questions d'égalité des chances : les difficultés liées, entre autres, au handicap ne peuvent être un frein à l'engagement.

Un second pilier de pension sera mis en place afin de réduire la différence de pension entre les contractuels et les statutaires.

Une commune où chaque euro compte

Notre commune s'est relevée d'une situation financière problématique. Nous continuerons à la gérer avec rigueur tout en développant de nombreux projets.

Afin de mieux connaître et maîtriser les coûts et d'identifier les économies potentielles, une méthode d'analyse des dépenses par département et par service sera mise en place. Tous les litiges identifiés continueront à être provisionnés.

Nous serons attentifs à anticiper tout risque relatif à nos recettes (nouvelle législation, fermeture d'usine, ...) afin de ne pas répercuter sur le citoyen une éventuelle variation des recettes.

Des indicateurs seront définis pour suivre l'évolution des coûts et des balises. Un plan d'investissement à 6 ans sera établi.

La commune favorisera les investissements qui s'autofinancent par des revenus ou des économies.

Une commune transparente dans sa gouvernance

Sur le site communal, nous publierons les rémunérations des élus ainsi qu'un indicateur de présence des conseillers communaux et des conseillers de CPAS et un cadastre des mandats dérivés.

Le budget et les comptes seront mis en ligne et un cadastre de toutes les associations publiques et para-publiques communales bénéficiant d'un subside communal sera repris.

Une commune sûre

Assurer la sécurité collective constitue une des responsabilités historiques de tout pouvoir politique. La commune veillera, via sa participation active aux organes de gestion de la zone de secours et de la zone de police, à ce que les moyens soient mis en œuvre au mieux pour assurer un service de secours de proximité et de qualité.

Les agents de quartier iront à la rencontre des citoyens en étant présents lors de festivités locales, lors des réunions citoyennes, en se présentant lors de fêtes de voisins.

Deux partenariats locaux de prévention (PLP) ont été mis en place lors de la législature précédente. Cet outil de communication entre les citoyens et la police locale a permis

d'accroître le sentiment général de sécurité du citoyen. D'autres PLP seront mis en place en fonction de la demande des citoyens.

Des campagnes de prévention contre le vol seront faites avec des informations sur les mesures de techno-prévention et des conseils aux candidats bâtisseurs lors de la délivrance de permis. Pour lutter contre le vandalisme sur les bâtiments communaux et dans les infrastructures sportives, des caméras de surveillance seront mises en place dans les lieux sensibles.

Les lieux ouverts au public seront contrôlés régulièrement et le service de secours sera sollicité préventivement lors de l'organisation de gros événements.

Le plan d'urgence sera régulièrement actualisé et le personnel se tiendra informé des outils informatiques en matière de gestion des situations d'urgence et d'informations à la population.

Des rencontres régulières seront organisées avec les entreprises Seveso présentes sur le territoire.

Etre une commune tournée vers un avenir durable

Une commune où la mobilité douce et alternative est favorisée et encouragée

L'usage du vélo, le retour à un usage plus intensif des déplacements pédestres ou les mobilités alternatives (trottinettes, unicycles,...) rencontrent un succès grandissant. Ce n'est guère surprenant tant la mobilité douce répond aux problèmes d'encombrement de nos centres villes et aux critiques, croissantes, à l'égard de l'omniprésence automobile.

L'entité seneffoise dispose d'un capital hors norme en cette matière. Nous développerons un maillage utile à la mobilité douce inter-village ainsi qu'à la découverte de notre patrimoine, afin de baliser et préserver les sentiers et chemins. Ces sentiers balisés compléteront l'offre existante, balancée entre les chemins de halage et touristiques. Ils seront, en outre, exploités pour désigner des parcours de mobilité à destination des écoliers de l'entité à pied ou à vélo, encadrés par des bénévoles.

L'interconnexion inter-villages et avec les entités voisines constituera un autre enjeu de cette mandature. Nous finaliserons et sécuriserons la passerelle sur le RAVeL entre Seneffe et Nivelles, et intégrerons le réseau points-nœuds développé au sein de notre province.

Nous veillerons à stimuler l'usage du deux-roues par l'installation de parkings vélo à proximité des zones d'accès aux transports en commun (gare, arrêts de bus...). Nous prévoyons, dans cette optique, une dynamique renforcée par la sécurisation des abords des écoles.

Nous lutterons, enfin, contre l'autosolisme par la création d'une plate-forme et d'un parking de covoiturage à proximité des accès d'autoroute et la promotion de véhicules partagés ou de lieux de rendez-vous.

Nous continuerons à sensibiliser le TEC afin d'améliorer les infrastructures des réseaux sur l'entité, ainsi que les horaires et la couverture, et ceci pour encourager l'utilisation des transports publics et décongestionner par la même occasion les axes routiers principaux.

Lors de nouveaux aménagements, nous encouragerons l'installation de bornes de rechargement pour véhicules électriques.

Une commune qui raccourcit les circuits

Les circuits courts alimentaires sont une priorité. Ils regroupent non seulement une grande diversité d'initiatives – de la vente de paniers à la cueillette chez le producteur en passant par la vente en ligne – mais également une pluralité d'acteurs tels que les producteurs, les citoyens, les collectivités ou les pouvoirs locaux. L'entité seneffoise n'échappe pas à cette dynamique. Il ne revient pas à notre commune de se substituer à l'initiative privée mais de l'accompagner et de la stimuler pour qu'elle réponde au plus près aux attentes des consommateurs que nous sommes.

Dans ce contexte, nous proposerons aux producteurs locaux de participer à un marché mensuel convivial, qui s'accompagnera d'activités ludiques et culturelles.

La Commune participera aussi à la diversification de l'offre au travers d'initiatives de proximité. Nous étendrons et promotionnerons le principe des jardins partagés qui existent déjà à Seneffe et Arquennes. Nous soutiendrons la création d'un réseau de « jardiniers complices » qui a pour vocation de favoriser l'échange – d'expériences et d'entraide – auprès de tous les jardiniers – débutants ou non – de l'entité. Nous créerons un verger public sur une parcelle communale, accessible à tout un chacun et nous programmerons, régulièrement, la mise à disposition d'une presse mobile.

Une commune sur le chemin de la transition écologique

Agir au niveau local est une priorité si nous voulons atteindre les objectifs fixés au niveau international et diminuer l'impact du réchauffement climatique.

La commune se veut être un exemple en matière énergétique. Les nouveaux bâtiments communaux seront construits selon les principes BPOS (bâtiment à énergie positive). Les bâtiments communaux existants seront optimisés afin de diminuer le coût économique, énergétique et environnemental. Pour ce faire, l'intervention de tiers-investisseurs permettra de maîtriser les dépenses tout en agissant sur la production et les économies d'énergie.

La biodiversité occupera une place importante, notamment via la redynamisation du PCDN par des actions de protection et restitution des habitats naturels (notamment autour du vieux canal) mais aussi par la découverte de notre richesse environnementale. L'appel à des fonds régionaux comme le PCDR sera sollicité. La poursuite du plan Maya en faveur de l'installation de ruches et la gestion d'espaces verts durables avec des espèces mellifères et indigènes est également plus que nécessaire.

Réduire à la source la quantité de poubelles a un impact clair dans la réduction du CO² tant lorsqu'il s'agit de réduire les déchets que lorsqu'on évite leur production (suremballage, lutte contre l'obsolescence programmée...). C'est pourquoi, nous diminuerons les déchets par des actions telles qu'un plan communal zéro déchet, le compostage (y compris compost de quartier) ou la distribution de poules.

Un autre axe dans la réduction de déchets sera la valorisation de ceux-ci via la mise en place d'une ressourcerie, des ateliers de réparation de biens. La fabrication de produits de nettoyage faits maison sera également soutenue dans une logique économique et écologique. En parallèle, un plan intégral de gestion des déchets sera élaboré et comprendra, entre autres actions, le déploiement de bulles à verre enterrées « intelligentes ».

Le citoyen sera également invité à se réappropriier l'espace public par des bacs à légumes et aromates partagés mais aussi via le déploiement des jardins, potagers et vergers collectifs. Des actions avec les entreprises et les agriculteurs seront mises en place afin d'intégrer la biodiversité dans chaque coin de notre commune.

Les comportements environnementaux responsables allant dans le sens du développement durable seront promus dans un maximum de domaines en impliquant les acteurs économiques, les citoyens, le monde associatif et les partenaires communaux (initiatives citoyennes d'actions de propreté publique, projets nature admise dans les entreprises (pré fleuri, hôtel à insectes, ..), actions groupées d'isolation, ...). Des actions de nettoyage dans la foulée de BeWAPP seront organisées en collaboration avec les citoyens et les acteurs de terrain (mouvements de jeunesse, comités de quartier...).

Nous envisagerons l'application du Plan Air Energie Climat (PAEC) d'une façon ambitieuse en faisant intervenir des coopératives citoyennes et des tiers-payants dans la production locale d'énergies renouvelables et les investissements visant les économies d'énergie (isolation, chauffage) et en proposant des solutions innovantes en partenariat avec les communes voisines afin de créer des synergies et des économies d'échelle.

Le renouvellement du parc automobile communal s'opèrera au gré des remplacements en faveur des véhicules au gaz naturel, hydrogène, électriques ou hybrides en fonction des spécificités.

Une commune qui améliore son habitat

Notre priorité ira à la lutte contre les logements insalubres, par la constitution d'un cadastre dynamique et un suivi des travaux à réaliser. Des synergies communes/CPAS seront mises en place pour répondre au mieux aux attentes et besoins des citoyens.

Nous associerons la commune de Seneffe à une Agence Immobilière Sociale. Cette initiative aura aussi pour vocation de faciliter l'accès du plus grand nombre, et en particulier les jeunes, au marché immobilier de l'entité.

La politique de logement sous-tend, aussi, des objectifs en matière de développement durable. La performance énergétique des bâtiments constitue un levier sous-estimé pour nous permettre d'atteindre nos objectifs climatiques. Nous investirons, dès lors, dans une plateforme locale de rénovation qui servira d'intermédiaire entre les entrepreneurs locaux agréés et les candidats à la rénovation. Nous éditerons un livret à destination du plus grand nombre pour présenter l'ensemble des outils publics, tous pouvoirs confondus, mis à disposition des citoyens pour réduire leur consommation énergétique à domicile. Nous organiserons des conférences et des ateliers de formation à l'isolation pour inciter les Seneffois à entamer les travaux utiles à l'isolation de leur logement.

Une commune qui veille au bien-être de ses animaux

La protection des animaux et leur bien-être au sens large sera un de nos axes d'action. Nous étudierons la création d'une zone de lâcher de chiens afin qu'ils soient plus épanouis, poursuivrons la campagne de stérilisation des chats errants en collaboration avec les acteurs de terrain et proposerons une solution concertée à la problématique du nourrissage des animaux sauvages. Nous organiserons des journées de sensibilisation au bien-être animal.

Etre une commune attractive qui valorise son territoire

Une commune au développement urbanistique harmonieux

L'aménagement du territoire est un enjeu majeur pour nos sociétés. Il a pour but de garantir la cohésion sociale et spatiale, l'attractivité, et le développement économique du territoire. Il est stratégique car il impacte directement une multitude de facteurs : sociologique, économique, culturel... L'avènement du concept de développement durable incite à repenser l'aménagement des territoires en y intégrant de nouveaux critères de qualité environnementaux et sociaux.

Nous étudierons, notamment, la faisabilité et l'opportunité d'un réaménagement du centre de Seneffe pour dynamiser le cœur de l'entité autour de son futur îlot administratif, appelé à regrouper les services communaux et du CPAS. Cette rénovation a pour vœu de valoriser ses atouts naturels autour d'une double colonne vertébrale constituée par la drève du Château et la traversée de l'ancien canal.

Le citoyen est un atout dans la dynamique de développement de sa localité. Dès lors, en collaboration avec la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM), nous mettrons en place une commission dans laquelle un débat citoyen transparent sur les questions d'aménagement du territoire, leurs perspectives, leurs enjeux et leurs contraintes, aura lieu. Nous adopterons un schéma de développement communal à valeur indicative (ou master plan) afin de donner une orientation claire à notre politique de développement urbanistique, avec comme ligne de conduite la densification de l'habitat dans les centres de villages, tout en maintenant et développant des espaces verts.

Lors de l'octroi des permis d'urbanisme, nous veillerons à maintenir la ceinture verte (zone non-urbanisable) telle que fixée actuellement dans le plan de secteur et à conserver dans la mesure du possible le caractère rural de notre territoire en veillant à ce qu'elle reste compatible avec le métier d'agriculteurs.

Nous mettrons l'accent sur la prévention des infractions urbanistiques.

Une commune qui met en avant son patrimoine

Terre de canaux mais également de châteaux et de carrières, les témoignages de notre passé sont importants. A Feluy, un superbe et intéressant parcours retrace déjà la bataille de la Rocq. Nous désirons poursuivre cette mise en valeur de notre patrimoine historique et culturel en créant d'autres parcours découvertes de la grande et petite histoire de Seneffe.

La pierre a été le berceau de nos villages, nous veillerons à protéger et entretenir les vieilles pierres, telles que les petites chapelles, les fontaines, le patrimoine funéraire d'importance

historique présent dans les cimetières... L'ancienne chapelle du Bon Conseil est un bâtiment remarquable qui mérite une meilleure mise en valeur.

Seneffe, c'est aussi la coulée bleue et verte qui traverse toute l'entité et le centre de nos villages. Le vieux canal est un joyau inestimable de notre patrimoine qui mérite plus de soins qu'il n'en a aujourd'hui. Il est géré par la Région Wallonne et nous aimerions impliquer davantage la commune dans sa gestion. Un havre de paix et des vues bucoliques que nous voulons mettre en valeur.

Seneffe, c'est cinq villages mais une entité. Nous souhaitons davantage mettre en avant ce lien qui nous unit et montrer cette unité au travers du mobilier urbain, de la décoration, comme cela a déjà été entamé avec les colonnes de fleurs sur les places et les illuminations de Noël. L'entrée de nos villages sera aménagée de manière accueillante et verte. Des endroits de pause seront aménagés le long des itinéraires lents ainsi que dans les lieux de convivialité. Et un accent sera mis sur le verdissement de l'espace public.

Seneffe a été le théâtre de nombreux conflits qui ont marqué notre histoire, se rappeler de ceux-ci et l'enseigner aux plus jeunes fait partie de notre devoir de mémoire. Les lieux de souvenir seront mis en avant lors des commémorations, en collaboration avec les écoles de l'entité.

Une commune que l'on souhaite faire découvrir

Ce riche patrimoine matériel, immatériel et environnemental, nous souhaitons le faire connaître au plus grand nombre, en commençant par les Seneffois eux-mêmes avec une attention particulière pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux personnes les plus fragiles socialement.

La création d'un accueil touristique ainsi que la coordination des différentes actions en matière touristique et patrimoniale aideront à la cohérence de notre action et au rayonnement de notre commune. Le partenariat avec le château sera poursuivi. L'offre de location de vélos pour les visiteurs sera élargie et mise en valeur, tout comme le réseau des circuits cyclo-touristiques et pédestres.

Avec les acteurs de terrain, on procédera à la cartographie et la valorisation du patrimoine de l'entité comme les chapelles, les sources, les arbres classés, les éléments du canal historique Charleroi-Bruxelles, les baquets, les châteaux, les anciennes voies de chemin de fer, les carrières... afin de faire connaître l'histoire et les particularités de notre commune.

Une commune qui vit en harmonie avec ses zones d'activités économiques

La commune favorisera l'implantation d'activités industrielles et de services sur son territoire, tout en veillant à mener une intégration respectueuse et à réduire autant que possible l'impact sur la population, l'environnement et les paysages.

Avec l'intercommunale IDEA, nous sensibiliserons les industries à l'économie circulaire, afin de maintenir les produits, leurs composants et les matériaux en circulation le plus longtemps possible à l'intérieur du système, tout en veillant à garantir la qualité de leur utilisation. Une plate-forme de mise en contact des industries pour la revalorisation de leurs déchets a été développée à cet effet.

Trop de chancres industriels dénaturent notre environnement. Nous suivrons les dossiers avec IDEA et quand c'est possible, nous nous positionnerons en facilitateur pour trouver avec les propriétaires des solutions pérennes. C'est un processus qui prend du temps et mobilise de nombreux acteurs.

Nous développerons des collaborations avec les entreprises locales afin de favoriser la diffusion d'offres d'emplois : information relayée par la commune, organisation de « speed dating » avec les entreprises. Nous établirons des collaborations avec les entreprises locales en partenariat avec le CPAS dans le cadre de la réinsertion. L'objectif est de favoriser l'emploi et l'entrepreneuriat local et d'accroître les opportunités d'accéder à des emplois locaux de qualité.

Une commune mobile dans le respect de tous

La mobilité n'est pas une fin en soi mais elle est indispensable. Elle doit donc se faire de manière respectueuse des différents usagers.

Afin de sensibiliser à la vitesse excessive et d'appeler à plus de civisme, de nouveaux radars préventifs seront placés. Sur la N27, des radars répressifs seront installés. Nombre de camions se retrouvent encore coincés dans nos villages, mal conseillés par leur GPS. La mise en place de radars tronçons temporaires permettra le contrôle du passage intempestif des camions là où ils ne sont pas autorisés.

Si la sensibilisation ne permet pas de répondre de manière satisfaisante, une analyse objective de la situation sera faite afin d'envisager des aménagements. Un accent particulier sera mis sur la sécurité aux abords des écoles. Quand c'est possible, comme cela a été fait à Feluy, des zones de dépose-minute seront créées et la visibilité renforcée par la pose de visuels « abords école » et de marquages au sol.

Pour désengorger le parking dans les centres de Feluy et d'Arquennes, nous envisageons des solutions, notamment à proximité du vieux tilleul et du square du Centenaire et le long du canal.

Les agents constatateurs verbaliseront les stationnements illicites qui mettent en danger les usagers faibles.

Etre une commune moderne au service de ses habitants

Une commune moderne qui utilise les nouvelles technologies

L'adoption des nouvelles technologies par les entreprises, les citoyens, les associations, génère de nouvelles demandes, de nouveaux besoins ainsi que des infrastructures adaptées. Les pouvoirs publics locaux ont un rôle essentiel à jouer dans l'évolution de nos sociétés numériques et le déploiement des communes intelligentes. La commune agira comme un facilitateur et un accélérateur de la transformation digitale de son territoire.

Face à cet enjeu, les nouvelles technologies de l'information se doivent, avant tout, d'être au service de la qualité de vie des Seneffois. Nous poursuivrons, dès lors, nos investissements

pour améliorer les e-services communaux. Un e-guichet sera créé. En parallèle, nous développerons des applications web pour favoriser l'interaction, dans certains secteurs clés, entre l'administration et nos administrés. Une application sera dédiée au service jeunesse pour la gestion des stages organisés par la commune. Un outil « travaux » permettra aux citoyens de participer directement à l'amélioration de nos villages en signalant, directement, un incident sur la voie publique. Un effort particulier sera réalisé pour améliorer le site internet communal et les outils informatiques internes.

Un autre objectif sera de faciliter l'accessibilité de tous à la communication digitale. Des accès Wi-Fi seront installés dans certaines zones clés de l'entité.

Une commune qui mise sur l'éducation et la formation de ses enfants

Notre système scolaire est déjà très efficace. En effet, tant les écoles primaires que maternelles procurent un enseignement de qualité qui met en exergue l'acquisition des compétences fondamentales nécessaires à l'épanouissement d'un enfant. Seneffe compte des établissements de qualité parfaitement répartis sur le territoire.

Le plan de pilotage définit les différentes stratégies de l'école qui seront mises en place par les équipes éducatives et les chefs d'établissement, pour un plus grand taux de réussite des élèves, la lutte contre l'échec et le décrochage et l'intégration des élèves à besoins spécifiques. Cela passera par la formation du personnel, le travail en équipes et une collaboration avec les parents.

Il s'agit de mettre toute l'école en mouvement, en se fixant des objectifs clairs et réalisables.

Nous voulons généraliser l'inclusion pour mieux accompagner les troubles de l'apprentissage. Et donc permettre à un élève qui a des besoins spécifiques (EBS) de poursuivre sa scolarité dans un enseignement ordinaire moyennant la mise en place d'aménagements d'ordre matériel, pédagogiques et/ou organisationnels.

Nous continuerons à soutenir les projets relatifs à l'apprentissage des langues, qui sont un outil de communication extraordinaire pour découvrir de nouvelles cultures mais aussi un facteur important pour trouver un emploi (Projet Erasmus, stages linguistiques), ou tout autre projet visant à favoriser la participation à des activités récréatives, culturelles, scientifiques ou sportives.

L'ère numérique étant notre quotidien, nous favoriserons l'accès à ces technologies en perpétuelle évolution en investissant dans du matériel et des cours adaptés. C'est aussi une porte à ouvrir sur les emplois de demain. En parallèle, nous sensibiliserons les jeunes aux médias sociaux. On est entourés par Facebook, Instagram, Twitter, ... mais c'est aussi une source de dangers...

Nous axerons les projets pédagogiques sur la lutte contre la violence, la drogue et le harcèlement sous toutes ses formes. Il faut apprendre à nos enfants à dire non. Pour les aider, la zone de Police de Mariemont vient d'adhérer au projet MEGA, "Mon engagement pour l'Avenir", un projet de sensibilisation et de prévention destiné aux élèves de sixième primaire. Ce programme cible la thématique de la consommation de drogues légales (alcool, tabac, médicaments, ...) et illégales, mais porte aussi sur des thèmes comme l'affirmation et l'estime

de soi, l'agressivité, la pression sociale, le stress, le racket, les réseaux sociaux, ... Nous inviterons les formateurs dans les écoles de l'entité.

Nous proposerons des animations pour déconstruire les préjugés et lutter contre les discriminations. Nous renforcerons la formation des intervenants en matière de handicap.

Nous développerons les jumelages interscolaires avec comme objectifs de stimuler les échanges linguistiques pour les jeunes des entités jumelées et d'accroître l'échange de bonnes pratiques en matière de transition environnementale et d'enseignement. Forts déjà des expériences vécues par nos jeunes Seneffois à Penne d'Agenais ou lors des échanges Comenius qui ont été si fructueux, nous souhaitons les poursuivre.

Nous tâcherons de développer des cantines bio et locales. On sait que les bonnes habitudes alimentaires s'apprennent dès le plus jeune âge : manger sain et raisonné tout en favorisant les producteurs voisins et, par-là même, faire d'une pierre deux coups.

Nous favoriserons les contacts avec la nature via la végétalisation et l'implantation de potager.

Nous lancerons un appel à projets intergénérationnel: "Back 2 school", ce sont des cours de citoyenneté dispensés par des personnes retraitées.

L'aide aux devoirs sera poursuivie et nous inciterons nos aînés à y participer afin de partager leur vaste expérience.

Nous veillerons à une équité dans les acquis sociaux entre les écoles libres et communales.

Nous développerons la prévention en matière de guidance budgétaire dans les écoles, avec l'aide du Creno (Centre de Référence en matière de surendettement), par des animations dont l'objectif sera de prévenir le surendettement, en apportant une information concrète et en suscitant la réflexion et l'interaction des élèves sur diverses thématiques liées aux questions d'argent. En effet, les bonnes habitudes de consommation se prennent dès le plus jeune âge également.

Nous proposerons des activités extra-scolaires de qualité dans ou à proximité des écoles. Nous accroîtrons les partenariats pour les "jours blancs".

Un accueil extrascolaire de qualité joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de l'enfant. Il éveille, développe des compétences, permet des apprentissages et favorise la participation des enfants. Il offre aussi un lieu de soutien aux parents, tout en les rassurant de les savoir bien encadrés. Nous imaginerons encore de nouveaux ateliers créatifs et d'expression corporelle ou musicale,...

Une commune qui donne la place aux tout-petits

Notre commune offre déjà un taux de capacité d'accueil pré-scolaire de près de 50%, alors que la moyenne wallonne est de 37%. Nous poursuivrons le développement de nouvelles places d'accueil en crèche. Nous mettrons également l'accent sur la création de lieux d'accueil aux horaires plus flexibles.

Une commune qui mise sur la santé

La politique de la santé est essentiellement de la compétence d'autres niveaux de pouvoir décisionnel que la commune. Toutefois, nous souhaitons prendre notre place et aider au développement d'une politique de prévention et santé qui englobe le plus grand nombre.

Les Seneffois ont un accès inégal aux soins de santé, entre autres par leur difficulté d'accès. Nous soutiendrons la mise en place d'une maison médicale à Familleureux.

Nous poursuivrons l'organisation des journées Bien-être-santé comme outil de prévention ainsi que des actions en santé communautaire (alimentation, prévention, dépistage, ...) dans les quartiers. Nous soutiendrons les groupes de parole relatifs à des maladies qui pourraient voir le jour dans l'entité.

Une commune qui incite à la lecture

Nous continuerons à développer le réseau de bibliothèques de l'entité autour des trois axes structurants que sont l'accès du plus grand nombre au savoir et à la lecture, le développement de la pratique de la lecture, ainsi que l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Plusieurs initiatives seront prises pour favoriser la lecture en dehors des bibliothèques. Un effort particulier sera, par exemple, porté pour rencontrer la demande croissante de boîtes à livres sur l'entité.

Une commune proche de ses citoyens

La créativité des citoyens sera sollicitée pour définir une identité visuelle et un nouveau logo, plus moderne. Ils seront repris dans toutes les communications et dans les aménagements publics. Les bâtiments communaux seront plus clairement identifiés.

Un guichet d'accueil sera aménagé à la maison communale pour répondre de manière centralisée aux demandes des citoyens.

Dans un esprit de centralisation des services et pour favoriser les synergies, nous étudierons la faisabilité de regrouper les services de la Commune et du CPAS dans un nouvel îlot administratif autour de l'actuelle maison communale.

Un effort sera fait pour apporter une réponse dans les 10 jours ouvrables aux courriers et mails reçus des citoyens.

Les décisions importantes seront communiquées de manière régulière et didactique via les différents canaux de communication que sont l'Essor, le site internet et la page Facebook pour permettre aux citoyens d'avoir un aperçu fidèle et complet des décisions prises.

Nous resterons attentifs aux nouveaux moyens de communication qui se développeront dans les 6 ans à venir afin de rester connectés au plus proche des citoyens.

Nous proposerons un outil accessible aux citoyens afin de cartographier les travaux en cours pour que tous les habitants soient avertis en temps et heure des travaux réalisés ou à venir sur tout le territoire de Seneffe.

Une commune qui stimule l'emploi

En partenariat avec les maisons de l'emploi des communes voisines, nous développerons des permanences sur Seneffe. Ce lieu de rencontres permettra de conseiller les citoyens dans leurs démarches administratives, de les accompagner dans leurs recherches d'emploi, de proposer des mises à jour régulières d'offres d'emploi, des informations sur les métiers, les filières de formation, des outils pour rechercher activement un emploi.

Plus spécifiquement pour le CPAS, nous mettrons en place un accompagnement des articles 60, pour les aider à trouver un emploi avant la fin de leur contrat avec le CPAS, et développerons des outils d'insertion sociale pour toutes ces personnes fragilisées qui ne peuvent être remises à l'emploi directement ou qui décrochent de leur contrat article 60.

Etre une commune solidaire et accueillante

Une commune qui soutient les citoyens en difficulté

L'action sociale a comme objectif de permettre à tout le monde de mener une vie dans la dignité et le respect.

Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Seneffe fait face aujourd'hui à des problèmes de pauvreté qui touchent de plus en plus de personnes : non seulement des exclus mais aussi des travailleurs, des familles monoparentales, etc.... La précarité n'étant pas que matérielle, le CPAS veille aussi à ce que tout un chacun puisse participer à la vie locale.

En plus des missions du service social général (revenu d'intégration et aide sociale générale), le CPAS assure des missions légales en matière de protection sociale, informe, responsabilise et accompagne les citoyens dans les domaines aussi variés que:

- les services aux personnes âgées (aides à domicile, accueil en maison de repos, maison de quartier, mobilité, transports des personnes,...)
- les droits en matière d'aide sociale (aides urgentes,...)
- les assuétudes
- le surendettement
- les économies d'énergie
- l'insertion sociale
- l'insertion professionnelle
- le service des Initiatives Locales d'Accueil pour les étrangers
- les permanences juridiques

Une attention particulière sera réservée à la politique de l'emploi et de l'économie sociale via des entreprises de réinsertion. En partenariat avec le public ou le privé, une politique innovante en matière de formation et de réinsertion sera menée.

Une commune hospitalière

Une commune hospitalière est une commune qui, par le vote d'une motion, s'engage à améliorer l'information et l'accueil des personnes migrantes. Elle facilite les démarches pour les migrants.

Une commune hospitalière s'engage, à son échelle, pour une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et les valeurs de solidarité. La Commune de Seneffe a voté cette motion le 23 avril 2018. Il convient, aujourd'hui, de la mettre en œuvre pour qu'elle produise ses effets. Nous créerons, à cet effet, une commission « Commune hospitalière » chargée d'assurer le suivi de cette mise en œuvre. Elle sera composée de représentants de tous les partis issus du conseil communal et de représentants de la société civile.

Une commune qui donne la place aux aînés

Nos aînés ont des demandes et des besoins très différents, les jeunes pensionnés qui ont davantage de temps libre et débordent d'énergie, les personnes moins mobiles, celles qui vivent de façon autonome ou celles qui ont plus besoin d'aide. Nous souhaitons poursuivre et développer le travail de concertation mené au sein d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés et de la Personne Handicapée (CCCAPH) afin d'identifier les attentes et besoins des aînés et développer notamment les activités sportives et culturelles pour répondre à ceux-ci.

Nous organiserons des formations informatiques destinées aux aînés pour s'approprier les nouvelles technologies. Les thèmes abordés pourraient être très variés: internet, messagerie électronique, traitement de texte, retouche photo, etc... L'objectif final étant de permettre à chacun d'utiliser l'ordinateur de manière autonome.

Nous soutiendrons la mise en place d'un coaching emploi intergénérationnel. En effet, l'expérience de travailleurs en fin de carrière ou de retraités pourrait guider, conseiller et accompagner, individuellement, les demandeurs d'emploi dans leurs recherches.

Nous encouragerons l'animation pour les seniors sur toute l'entité : la marche nordique, la gym douce, le stretching, le ki-défense, ... des activités déjà développées par Eneo et le CPAS à la Maison de Quartier. C'est enfin également un moyen d'offrir aux aînés un lieu de rencontre, de convivialité où ils peuvent se changer les idées et rompre la solitude.

Nous développerons des programmes de formations, d'animations, de voyages et de spectacles destinés à occuper les loisirs des seniors. Nous éditerons une brochure à destination des aînés qui répertorie tous les contacts utiles.

Enfin, une étude sera menée sur la faisabilité de la création d'un accueil et/ou un espace intergénérationnel dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Une commune qui intègre les personnes porteuses de handicap

Comme pour les aînés, nous souhaitons poursuivre et développer le travail de concertation mené au sein d'un Conseil Consultatif Communal des Aînés et de la Personne Handicapée (CCCAPH) afin d'identifier les attentes et besoins des personnes porteuses de handicap.

Nous poursuivrons les aménagements de l'espace public (accessibilité aux bâtiments publics, infrastructures sportives, abaissement de trottoirs) qui ont été identifiés par le CCCAPH.

Par ailleurs, le personnel communal et enseignant sera sensibilisé à la question du handicap et de la mobilité réduite. Il veillera à adapter tous les travaux futurs aux réalités de terrain rencontrées par les PMR. Il optimisera sa signalétique pour qu'elle soit facilement identifiable par les personnes porteuses de divers handicaps.

Une commune qui favorise la médiation

La commune veille à rencontrer au mieux et dans le respect de l'intérêt général les demandes des citoyens. Toutefois, des litiges peuvent arriver entre un citoyen et la commune. Nous proposons de conventionner avec le médiateur régional, pour mettre en place un service de médiation capable de gérer et résoudre les conflits entre les citoyens et l'administration.

Nous sommes régulièrement interpellés dans le cadre de conflits de voisinage. Le rôle de la commune est assez limité dans ce type de situation et la marge de manœuvre est limitée. C'est souvent plutôt de la compétence de la justice de paix. Toutefois, dans l'idée d'entretenir l'esprit du vivre ensemble, nous proposons de mettre en place un service de médiation pour accompagner la commune et la police dans la résolution de conflits.